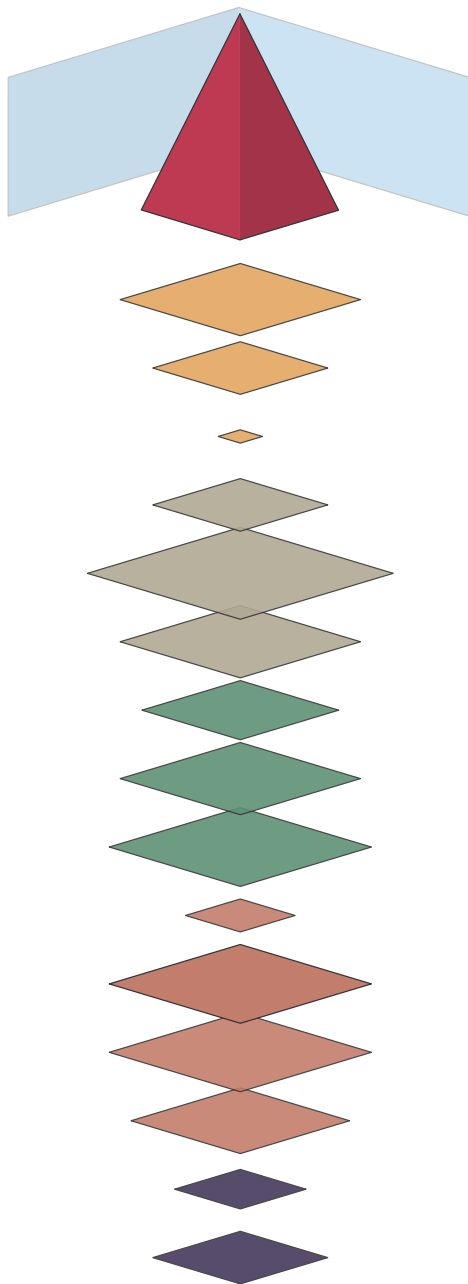


 **TOGO**

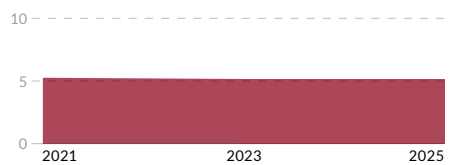


 **5.22** ↘0.01
SCORE DE CRIMINALITÉ

87^e sur 193 pays ↘4

28^e sur 54 pays africains ↘1

9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest ↗1



MARCHÉS CRIMINELS **4.63** ↘0.14

TRAITE DES PERSONNES **5.50** 0.00

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS **4.00** ↗0.50

RACKET D' EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION **1.00** ↘0.50

TRAFIC D' ARMES **4.00** 0.00

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON **7.00** 0.00

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE **5.50** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **4.50** ↗0.50

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **5.50** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES **6.00** ↘0.50

COMMERCE D' HÉROÏNE **2.50** 0.00

COMMERCE DE COCAÏNE **6.00** ↗0.50

COMMERCE DE CANNABIS **6.00** ↘1.00

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **5.00** 0.00

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE **3.00** ↘2.00

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE **4.00** ↗0.50



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ **5.80** ↗0.10

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **1.00** 0.00

RÉSEAUX CRIMINELS **7.00** 0.00

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT **7.50** 0.00

ACTEURS ÉTRANGERS **7.50** ↗0.50

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ **6.00** 0.00

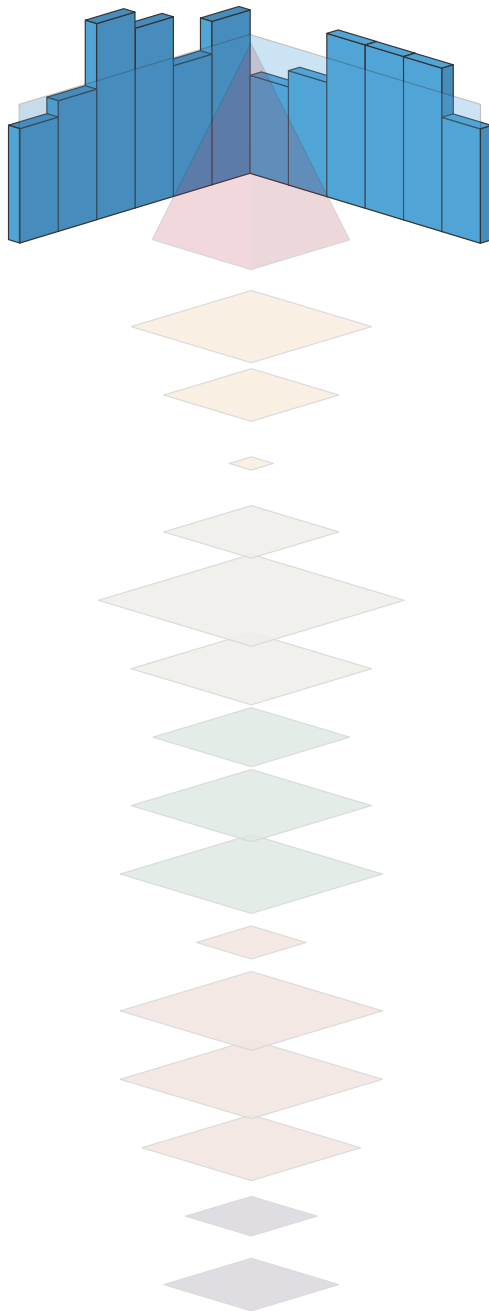


Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **TOGO**



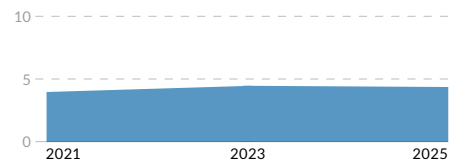
4.42 $\searrow 0.08$

SCORE DE RÉSILIENCE

118^e sur 193 pays $\searrow 4$

18^e sur 54 pays africains $\nearrow 1$

7^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest -



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3.50	0.00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	4.00	0.00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	6.00	0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5.50	0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	4.00	0.00
FORCES DE L' ORDRE	5.00	0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3.00	$\searrow 0.50$
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	3.50	0.00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	5.00	$\nearrow 0.50$
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	5.00	0.00
PRÉVENTION	5.00	0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	3.50	$\nearrow 1.00$



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Funded by the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Le Togo est un pays source, de transit et de destination pour la traite des personnes, principalement motivée par des pressions économiques, notamment le chômage. Les réseaux criminels locaux et les syndicats internationaux, ainsi que des agences de recrutement illégales, exploitent les victimes, en particulier les femmes et les enfants togolais, à des fins de travail forcé, d'exploitation sexuelle et de servitude domestique, soit au Togo, soit à l'étranger, notamment en Asie de l'Ouest. Les enfants des zones rurales sont souvent victimes de traite à des fins d'emploi comme domestiques, porteurs et vendeurs de rue, ainsi que dans l'agriculture, dans les plantations de coton, de cacao et de café. Les autorités ont constaté une augmentation du nombre d'enfants contraints à la mendicité par des enseignants coraniques corrompus, ainsi que des tentatives de transfert de ces enfants depuis la région des Savanes, à la frontière de Segbé, vers le Ghana. Les trafiquants exploitent également des hommes et des garçons pour travailler dans des ateliers de mécanique et de menuiserie, ainsi que dans des carrières de pierre et de sable.

Le Togo sert de zone d'origine et de transit pour le trafic d'êtres humains, bien que cette activité soit quelque peu atténuée par l'appartenance du Togo à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui autorise la libre circulation à travers ses frontières intérieures. Néanmoins, de nombreux migrants continuent de recourir aux services de passeurs pour diverses raisons, notamment l'absence de documents en règle, une connaissance limitée des itinéraires les plus appropriés, ou encore le fait que les passeurs originaires des pays sahéliens voisins peuvent jouer le rôle d'intermédiaires dans les pays de destination en aidant les migrants à trouver du travail. Les jeunes quittant le Togo à la recherche de meilleures conditions de vie cherchent souvent des opportunités dans les mines d'or du Sahel, ainsi que dans les secteurs de l'hôtellerie ou de la construction. Certains migrants et réfugiés sont également acheminés clandestinement sur de petits bateaux vers le Nigeria, puis vers l'Afrique centrale, afin d'y intégrer le marché du travail. Les marchés du trafic d'êtres humains et de la traite des personnes sont étroitement liés, ce qui accroît la vulnérabilité des migrants à l'exploitation une fois qu'ils ont atteint les points de transit et de destination.

Aucun élément ne permet d'indiquer l'existence d'un marché important de racket d'extorsion et de chantage à la protection au Togo.

COMMERCE

La circulation illicite d'armes légères et de petit calibre n'est pas rare au Togo, alimentée par l'instabilité régionale au Sahel, qui a entraîné un afflux d'armes, de munitions et de combattants. Des flux informels considérables d'armes entrent également au Togo en provenance du Ghana, grand producteur d'armes artisanales. La région nord du Togo a été confrontée à une augmentation des attaques armées liées à des groupes extrémistes, en particulier en provenance du Burkina Faso, y compris au moyen d'engins explosifs improvisés. Le Togo sert de point de transit pour le trafic transfrontalier d'armes en Afrique de l'Ouest, en particulier vers le Bénin. Malgré les initiatives visant à réglementer les armes à feu et à lutter contre le trafic, notamment les programmes de collecte et de destruction d'armes, en raison de la porosité des frontières et des mesures de contrôle limitées, les armes issues continuent d'alimenter les vols à main armée ainsi que les crimes violents.

Le Togo reste une plaque tournante importante pour les produits de contrefaçon, en raison de la forte demande locale et de sa position stratégique en tant que principal marché textile d'Afrique de l'Ouest. Les médicaments de contrefaçon provenant principalement d'Inde et de Chine, souvent liés aux marchés formels et informels, sont très répandus dans le pays. Les produits de contrefaçon de consommation courante, tels que les boissons et les articles de soins personnels, sont courants, certains provenant du Nigeria. Le Togo sert également de point de transit pour les produits de contrefaçon arrivant par conteneurs en provenance d'Asie, le port de Lomé facilitant leur distribution vers les pays enclavés, notamment le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Cinkassé, principale ville frontalière avec le Burkina Faso, a été identifiée comme l'un des principaux points de transit pour les marchandises illicites entrant et sortant du pays.

Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise concerne principalement la contrebande et le commerce de produits du tabac, phénomène alimenté par la porosité des frontières, une gestion des frontières limitée et un contrôle de qualité insuffisant. Le Togo sert à la fois de pays de transit et de destination pour les produits du tabac illicites provenant de Chine et des pays voisins. Malgré les interdictions légales, le marché local demeure important et socialement toléré, en raison de prix inférieurs à ceux du marché officiel. Dans la plupart des cas, les contrebandiers transportent les cigarettes par voiture depuis les ports maritimes du Togo vers le Bénin ou le Niger, avant d'atteindre le Nigeria. Aflao, à la frontière entre le Ghana et le Togo, a enregistré le taux le plus élevé de ventes illicites de cigarettes, dont plus de la moitié proviennent du Togo.

ENVIRONNEMENT

L'exploitation forestière illégale au Togo continue de dégrader les zones boisées, y compris les mangroves et les essences de bois dur à forte valeur commerciale. Moins d'un dixième du territoire national demeure couvert de forêts, la demande en bois de chauffage et en charbon de bois contribuant à la déforestation, dans un contexte où la grande majorité des ménages du pays dépend du bois pour cuisiner. L'exploitation illégale du bois de rose, alimentée par la demande chinoise, implique des formes de complicité locale et de corruption permettant de transformer les grumes en bois d'œuvre afin d'échapper aux forces de l'ordre. Le Togo sert également de plaque tournante pour le trafic de bois entre le Ghana et l'Asie. Ce commerce illicite du bois contribue au financement de groupes armés, exacerbant l'instabilité. Bien que des initiatives récentes aient cherché à lutter contre la criminalité liée à la flore, la dégradation de l'environnement et les activités illégales persistent.

Le Togo est devenu une source et une plaque tournante majeures de la criminalité liée à la faune sauvage, en raison des capacités répressives faibles, des difficultés économiques et de la présence de réseaux criminels internationaux. Des produits issus de la faune sauvage, notamment l'ivoire, la viande de tortue, les pangolins et d'autres espèces exotiques, sont acheminés clandestinement vers l'Asie et d'autres destinations. Les trafiquants exploitent la porosité des frontières et la corruption des fonctionnaires, tandis que les communautés locales participent à ce trafic en raison de la diminution des stocks de poissons et des difficultés économiques. Parmi les saisies récentes, on peut citer des singes du Congo, des oiseaux rares du Brésil et des défenses d'éléphants du Ghana, ce qui souligne le rôle du Togo dans les routes mondiales de la criminalité liée à la faune. Ce commerce finance également d'autres activités criminelles organisées.

En outre, le Togo sert de plaque tournante pour le transit et le commerce de minerais illicites et de ressources non renouvelables en Afrique de l'Ouest, en particulier en lien avec le Burkina Faso. Malgré des signes d'évolution, les flux illicites de mercure destiné à être utilisé dans le secteur artisanal de l'or au Sahel se sont poursuivis, tandis que les flux d'or circulent en sens inverse. Une grande partie de l'or introduit en contrebande au Togo et exporté via l'aéroport international de Lomé n'est pas déclarée ou est sous-déclarée. L'un des principaux facteurs à l'origine de la contrebande transfrontalière est l'importante disparité des régimes fiscaux dans la région. Outre l'or, le Togo connaît un important commerce transfrontalier illicite de carburant en raison des disparités de prix et de la porosité des frontières avec le Ghana et le Bénin. En conséquence, le carburant est souvent introduit en contrebande au Togo depuis ces deux pays (une grande partie du carburant provenant du Bénin étant originaire du Nigeria). Toutefois, dans la région des Savanes, à l'extrême nord du pays, les restrictions gouvernementales sur la vente de carburant frelaté en jerrycans – imposées dans le cadre de l'état

d'urgence en raison des activités extrémistes violentes et d'éléments indiquant que le carburant constituait une source d'approvisionnement pour des groupes armés – ont entraîné une réduction des volumes de carburant de contrebande entrant au Togo depuis le Bénin par le nord.

DROGUES

Conformément aux tendances régionales, le rôle du Togo en tant que point de transit important pour le trafic de cocaïne prend de l'ampleur. Cette évolution s'explique par sa situation stratégique entre la production croissante de cocaïne en Amérique latine et les marchés de consommation en plein essor en Europe, ainsi que par son grand port maritime en eau profonde, le port de Lomé. La plupart des cargaisons de cocaïne sont transportées dans des conteneurs, dissimulées parmi des marchandises licites. Cependant, les flux de cocaïne transitant par le port sont rarement interceptés et, lorsqu'ils le sont, ils sont rarement signalés. Le Togo possède également un petit marché intérieur de cocaïne, qui touche principalement les jeunes.

Le Togo sert de point de transit et de destination pour le commerce de cannabis, alimenté par des réseaux de trafic bien établis dans la région. Bien que le cannabis ne constitue pas une culture d'exportation majeure, le Togo est situé le long des routes de trafic en pleine évolution en Afrique de l'Ouest, où le cannabis – ainsi que la cocaïne, les opiacés et les drogues de synthèse – circule à travers les frontières. Le cannabis provenant du Ghana est introduit en contrebande via le port de Lomé et distribué localement ou dans d'autres pays de la région puis au-delà, notamment au Niger, au Bénin et au Liban. La baisse des prix rend cette drogue de plus en plus accessible aux jeunes, de petites quantités étant vendues ouvertement dans les zones urbaines. Bien que les saisies de drogue aient récemment augmenté, le manque de cohérence dans les rapports et le manque de transparence rendent difficile l'évaluation de l'ampleur du marché illicite.

Les drogues de synthèse, notamment les méthamphétamines, le tramadol et le diazépam, sont largement consommées au Togo, en particulier parmi les travailleurs. Les réseaux criminels ciblent de plus en plus les groupes vulnérables, tels que les conducteurs et les étudiants, en commercialisant des drogues dissimulées sous forme de bonbons ou de comprimés. L'abus de tramadol est particulièrement répandu chez les adolescents et les jeunes adultes. En outre, le pays sert de point de transit, la Chine et l'Inde étant les principales sources de drogues de synthèse. Le tramadol en provenance du Pakistan est acheminé via le Togo vers le Nigeria, mais certains éléments indiquent que des réseaux criminels sont également impliqués dans la production nationale de cette drogue. La corruption, y compris l'implication de membres des forces armées, facilite le marché illicite. Les données relatives aux saisies indiquent une augmentation des volumes de drogues de synthèse, soulignant les difficultés persistantes pour enrayer la distribution et la consommation.

De petites quantités d'héroïne provenant d'Asie du Sud et d'Amérique latine transitent par le Togo à destination de l'Europe, avec l'implication de ressortissants étrangers, notamment du Nigeria et du Liban. Bien que les volumes d'héroïne restent faibles, les efforts se poursuivent pour perturber les réseaux illicites, compte tenu des liens présumés entre les trafiquants et de hauts responsables de l'État.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Les signalements de criminalité cyberdépendante au Togo, y compris les ransomwares et le piratage informatique, restent sporadiques, ce qui empêche d'évaluer avec précision l'ampleur du marché. Cependant, les cyberattaques répétées contre les systèmes bancaires mettent en évidence la vulnérabilité du pays face à l'évolution des menaces en ligne, les activités criminelles cyberdépendantes seraient à l'origine de dommages financiers à l'État. Les données officielles regroupent généralement les cybercrimes et la criminalité cyberdépendante, ce qui complique les efforts visant à isoler ces derniers.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le Togo est confronté à des défis en matière de criminalité financière, principalement sous la forme d'évasion fiscale par des acteurs du secteur privé, y compris de grandes entreprises étrangères, ce qui entraîne des pertes de recettes substantielles pour le gouvernement. Le détournement de fonds publics par des acteurs intégrés à l'État contribue également à nuire à l'économie. Des systèmes de Ponzi ont escroqué des investisseurs togolais de sommes considérables, avec des promesses de rendements élevés provenant du marketing de réseau et d'entreprises de cryptomonnaie qui se sont avérées trompeuses. La fraude cyber-facilitée est omniprésente, qu'il s'agisse d'escroqueries sentimentales, d'hameçonnage ou d'ingénierie sociale, et cible les particuliers et les institutions financières. Les efforts des forces de l'ordre ont permis de mettre au jour des opérations de fraude cyber-facilitée exploitant de faux profils en ligne et des systèmes de cartes prépayées liés à la vente de produits pétroliers.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les réseaux criminels locaux se livrent à diverses activités illégales, notamment la contrebande, le trafic de drogue, la criminalité liée à la faune, la traite des personnes, le trafic d'armes et le blanchiment d'argent. Ces groupes peu structurés collaborent souvent avec des organisations criminelles transnationales plus importantes, tirant parti d'alliances transfrontalières pour étendre leur influence. La corruption et l'opacité des structures de gouvernance permettent aux réseaux criminels de maintenir des liens avec les autorités publiques, ce qui complique les efforts visant à distinguer les dynamiques criminelles nationales et internationales. Le trafic international de drogue est principalement géré par de vastes réseaux étrangers, tandis que les acteurs locaux

sont fortement impliqués dans la distribution nationale de drogues telles que le cannabis et les drogues de synthèse. Des groupes de plus petite taille se livrent également à des vols à main armée dans la capitale et dans le nord du pays. L'augmentation de la criminalité cyberdépendante ces dernières années s'accompagne d'une hausse du nombre d'acteurs de la criminalité – y compris certains réseaux organisés – impliqués dans ce domaine. Aucun élément ne permet d'établir la présence, au Togo, d'acteurs de type mafieux opérant à l'échelle locale.

Au Togo, des acteurs intégrés à l'État sont impliqués dans diverses formes de criminalité organisée, notamment le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. Les forces de l'ordre et les élites politiques utilisent leurs positions pour faciliter les activités criminelles transnationales, en exploitant la porosité des frontières et en collaborant avec des acteurs de la criminalité étrangers. La corruption au sein des appareils d'État, notamment au sein des autorités postales et de la fonction publique, facilite le transit de marchandises illicites. Le versement de pots-de-vin aux postes de contrôle routiers, en particulier aux frontières nationales, est très courant.

Les réseaux criminels étrangers exercent une influence importante sur le crime organisé au Togo, exploitant les vulnérabilités systémiques pour contrôler des marchés clés, notamment le trafic de drogue, la traite des personnes et la pêche illégale. Le port de Lomé, l'un des plus grands ports à conteneurs d'Afrique de l'Ouest, constitue une plaque tournante stratégique pour les activités criminelles transnationales, facilitant la distribution de produits de contrefaçon et de drogues de synthèse en provenance d'Asie. Le trafic de cannabis implique principalement des réseaux liés au Ghana, qui est la principale source d'importation de cannabis au Togo. En outre, des entreprises étrangères opérant dans des secteurs légaux, tels que la production de ciment, exploitent les lacunes réglementaires pour échapper à l'impôt et entretiennent des liens avec les élites politiques. Ces activités illustrent la manière dont la combinaison d'une situation géographique stratégique et de faiblesses réglementaires au Togo permet l'enracinement des réseaux criminels transnationaux et leur intégration au sein des structures locales de pouvoir. Enfin, bien qu'elle ne soit pas considérée comme systématiquement ou directement impliquée dans le trafic de marchandises illicites, l'organisation extrémiste violente Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) constitue un client important sur plusieurs commerces illicites, notamment la contrebande de carburant. Il est possible que des extrémistes violents soient impliqués dans une certaine mesure, dans la logistique visant à garantir leur approvisionnement continu en ces biens illicites. Par ailleurs, des incidents, bien qu'isolés, ont été signalés, au cours desquels des groupes extrémistes présumés ont tenté de voler du bétail dans le nord du Togo, lequel constitue un moyen essentiel de financement des groupes armés dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest.

Les acteurs du secteur privé jouent un rôle central dans le crime organisé au Togo, se livrant à des activités de fraude, d'évitement fiscal, de blanchiment d'argent et de trafic de drogues, en particulier de drogues de synthèse et de cannabis. Le trafic de produits médicaux est facilité par des personnes appartenant au secteur officiel de la santé, notamment des pharmaciens, des médecins, des infirmières et des responsables de la régulation, ce qui brouille la frontière entre les chaînes d'approvisionnement légales et illégales. Le port de Lomé est une plaque tournante pour

les expéditions de drogues et d'autres marchandises, des opérateurs privés exploitant les failles réglementaires pour faire passer en contrebande des produits soumis à accise vers les pays voisins. La gestion du port par des entreprises privées et l'absence de contrôle des conteneurs créent des vulnérabilités systémiques qui favorisent le commerce illicite. Des faiblesses administratives et la forte présence du secteur informel dans le tissu économique exacerbent le risque de corruption et facilitent les activités criminelles.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le Togo a accompli des progrès en matière de gouvernance et d'administration publique, reflétant ainsi une stabilité politique accrue et un leadership plus efficace. Malgré ces améliorations, la concentration du pouvoir exécutif entre les mains du président, le crime organisé et la corruption continuent de miner la confiance du public, dans un contexte d'allégations persistantes de népotisme, de détournement de fonds et de collusion entre les élites politiques et les réseaux criminels. Une législation visant à lutter contre la corruption existe, mais elle est insuffisante pour rétablir pleinement la confiance. Le processus électoral est entaché de doutes quant à sa transparence et son équité, malgré le travail des institutions chargées de préserver la démocratie. La région la plus septentrionale du Togo est confrontée à une instabilité liée à la présence de groupes extrémistes violents qui y opèrent, lesquels sont impliqués dans plusieurs chaînes d'approvisionnement illicites, contribuant à l'aggravation des déplacements internes et des problèmes de sécurité.

Au cours de la période considérée, les efforts de lutte contre la corruption ont notamment consisté à adopter une stratégie nationale et à créer des organismes de contrôle destinés à renforcer la transparence au sein de l'administration publique. Des systèmes de paiement électronique et des contrôles des marchés publics ont été mis en place, parallèlement à des collaborations avec des partenaires internationaux. Toutefois, l'indépendance de ces organismes de contrôle reste préoccupante, la plupart de leurs membres étant nommés par le président. La participation de la société civile demeure limitée par l'influence du gouvernement et des libertés civiles limitées. Bien que des évolutions positives aient été relevées dans les évaluations internationales, notamment de modestes améliorations des indicateurs de transparence, l'insuffisance des ressources et les ingérences politiques continuent d'entraver les progrès. L'absence de condamnations retentissantes en vertu des lois anticorruption suscite également un certain scepticisme quant à la sincérité du gouvernement en matière de réforme.

Le Togo participe activement à la coopération régionale en matière de sécurité et a ratifié de nombreux instruments internationaux contre le crime organisé et le terrorisme. Bien qu'il se conforme à des cadres tels que la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, la mise en œuvre pratique reste un défi. Les efforts déployés comprennent le renforcement des capacités des forces de l'ordre et la collaboration avec INTERPOL, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et d'autres agences internationales, notamment dans la lutte contre le trafic de drogue. Le Togo s'est également engagé dans des initiatives multilatérales de lutte contre la cybercriminalité et a établi des partenariats avec des entités mondiales pour lutter contre l'évitement fiscal, en mettant l'accent sur la vérification fiscale internationale et l'utilisation des données. L'accueil de l'Académie francophone de l'OCDE a souligné le rôle du Togo en tant que centre régional de formation pour la prévention de la criminalité financière, en mettant l'accent sur les enquêtes sur la fraude à la TVA.

Le Togo a accompli des progrès significatifs en renforçant son cadre juridique afin de lutter contre les menaces traditionnelles et émergentes liées à la criminalité organisée. La législation nationale vise principalement le trafic et la corruption, tandis que des mesures récentes portent plus spécifiquement sur le trafic d'armes au moyen d'un renforcement des mécanismes de réglementation et de traçabilité. Le gouvernement a traité un nombre important de dossiers de traçage d'armes et procédé à la collecte et à la destruction de nombreuses armes illégales. En outre, le Togo a adopté des mesures contre les produits de contrefaçon et la criminalité cyberdépendante, en créant un centre de cybersécurité en collaboration avec des partenaires internationaux. La criminalité environnementale est traitée dans le cadre d'une stratégie nationale de lutte contre la criminalité liée à la faune. Plus récemment, le pays a intensifié ses efforts pour lutter contre la criminalité liée à la flore et a adopté un plan d'action national. Les autorités togolaises ont mis en place des politiques nationales restreignant la vente de carburant en jerrycans afin de lutter contre la contrebande

de carburant. Une application cohérente de la loi a permis de réduire considérablement l'entrée de carburant de contrebande au Togo. Cependant, cela a également entraîné le déplacement des activités de contrebande vers les pays voisins. Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent quant à la mise en œuvre effective des dispositions légales, les capacités en matière d'application de la réglementation et des forces de l'ordre devant encore être renforcées.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le Togo a mis en œuvre des réformes juridiques visant à moderniser son système judiciaire et à lutter contre le crime organisé, notamment un nouveau projet de code de procédure pénale ciblant le terrorisme et la piraterie maritime. Ces mesures ont pour objectif d'aligner le système judiciaire sur les normes internationales et à améliorer l'efficacité des procédures. Cependant, l'ingérence de l'exécutif continue de compromettre l'indépendance judiciaire, avec des cas de procédures biaisées et de nominations judiciaires contestées. Les manifestations antigouvernementales donnent fréquemment lieu à des réponses juridiques disproportionnées, ce qui soulève des inquiétudes quant au respect des procédures régulières. Les établissements pénitentiaires demeurent surpeuplés et sous-dotés, la corruption du personnel contribuant à l'insuffisance des soins de santé et de l'alimentation.

La clémence des peines et l'opacité des pratiques de libération entretiennent un sentiment d'impunité chez les acteurs de la criminalité organisée.

Les forces de l'ordre togolaises ont renforcé la coopération transfrontalière contre le crime organisé en créant un centre national d'information policière, facilitant la collecte et l'échange de données par l'intermédiaire d'INTERPOL. Le Togo participe à des initiatives régionales en matière de sécurité, notamment l'échange direct d'informations entre les services de police d'Afrique de l'Ouest et des collaborations visant à lutter contre le terrorisme et son financement. Malgré ces efforts, la corruption et la complicité au sein des forces de l'ordre compromettent leur efficacité. L'impunité persiste également parmi les forces de sécurité. Les violations des droits de l'homme, notamment les exécutions extrajudiciaires, la torture, les détentions arbitraires et les restrictions à la liberté d'expression, de réunion et d'association, restent monnaie courante. L'insuffisance de la formation et l'implication de certains agents de l'État dans la traite des personnes entravent encore davantage les capacités des forces de l'ordre.

La situation stratégique du Togo sur la côte ouest-africaine et la porosité de ses frontières le rendent vulnérable à la criminalité organisée et au trafic, vulnérabilité accentuée par sa proximité avec d'importantes routes du trafic. Des capacités limitées en matière de contrôle aux frontières et une perception de corruption parmi des agents de l'État facilitent la circulation de marchandises illicites, notamment

d'armes et de produits de contrefaçon. Les infrastructures commerciales et de transport, telles que les ports et les postes-frontières, sont particulièrement exposées à l'influence criminelle. Malgré la mise en œuvre de mesures de sécurité au cours de la période considérée, notamment la prolongation de l'état d'urgence dans le nord du pays pour lutter contre la violence armée et terroriste, des défis persistent. Entre 2022 et 2024, le JNIM a stratégiquement étendu sa présence dans certaines régions du Togo, avec une augmentation notable des attaques qui ont menacé la sécurité des frontières et la stabilité politique du pays. En réponse, le gouvernement a lancé le Programme d'urgence pour les Savanes, combinant des initiatives militaires et de développement pour contrer cette menace. Cependant, la corruption au sein des forces de l'ordre et les vulnérabilités technologiques compliquent davantage les efforts de lutte contre le crime organisé, mettant en évidence des problèmes persistants en matière de gouvernance et de sécurité.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont été renforcées par l'amélioration des cadres institutionnels et la sensibilisation des institutions financières à leurs obligations de déclaration. La cellule de renseignement financier analyse les transactions suspectes et transmet les renseignements corroborés au procureur de la République en vue de poursuites judiciaires. Malgré l'amélioration de la qualité et du volume des signalements, des lacunes persistent dans l'application de la loi, notamment en raison du manque d'unités de police spécialisées, de tribunaux spécialisés et de capacités en matière de saisie d'actifs. La prolifération des services d'argent mobile, tout en favorisant l'inclusion financière, a accru la vulnérabilité à l'exploitation criminelle en raison d'une vérification d'identité inadéquate. De plus, le financement participatif et les jeux d'argent en ligne constituent des risques majeurs qui n'ont pas encore été traités. Les efforts visant à consolider une approche solide et fondée sur l'évaluation des risques se poursuivent malgré des difficultés persistantes en matière d'application de la loi.

Le Togo a entrepris une série de réformes économiques, notamment la restructuration de ses secteurs clés, la numérisation des procédures et l'harmonisation du droit des affaires. Des efforts ont été déployés pour privatiser les entreprises publiques et réglementer la concurrence, mais l'environnement des affaires demeure inefficace, marqué par une forte activité informelle et une ingérence politique persistante dans le système judiciaire. Les améliorations réglementaires ont facilité l'enregistrement des entreprises et des biens immobiliers, mais l'administration reste globalement limitée, ce qui favorise la corruption et les pratiques économiques informelles. Les risques liés au crime organisé persistent dans les secteurs économiques vulnérables, notamment la pêche illégale et les produits de contrefaçon. L'influence limitée du secteur privé et les lacunes

réglementaires entravent les progrès, tandis que la liberté économique reste restreinte malgré certaines améliorations en matière de réglementation et d'accès au crédit.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le soutien aux victimes et aux témoins reste limité, les organisations de la société civile jouant un rôle important dans ce domaine. Bien qu'il existe des programmes de protection des témoins, ceux-ci sont confrontés à des contraintes budgétaires et à des problèmes logistiques. Le ministère des Affaires sociales gère une ligne d'assistance téléphonique gratuite destinée à signaler les cas de maltraitance d'enfants et de traite de personnes, mais le nombre de refuges pour adultes est limité, ce qui entrave les enquêtes. Le gouvernement n'a pas doté la commission nationale de lutte contre la traite des ressources nécessaires. Par ailleurs, les efforts de la société civile, notamment en matière de centres de traitement pour usagers de drogue, se heurtent également à des contraintes budgétaires. Les victimes de la traite continuent de faire face à la stigmatisation et la discrimination malgré les campagnes de sensibilisation, ce qui souligne la nécessité de renforcer le soutien aux victimes et la coopération entre acteurs concernés.

Le gouvernement togolais a mis en œuvre une série de mesures axées sur la traite des personnes, les problèmes liés à la drogue et la corruption, notamment la formation des forces de l'ordre, l'amélioration de la gestion des frontières et des campagnes de sensibilisation du public. Une commission nationale a été créée pour coordonner les actions de lutte contre la traite, mener des activités de sensibilisation et traiter les problèmes liés à la traite des personnes. En

conséquence, le gouvernement a multiplié les poursuites judiciaires, formé des agents de l'État et collaboré avec des ONG afin de réduire les risques de traite des enfants. Les efforts de lutte contre la corruption ont également donné lieu à des campagnes de sensibilisation et à des projets cofinancés par des partenaires internationaux, s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie nationale plus large visant à améliorer la gouvernance financière et la transparence.

Le Togo est confronté à des défis importants en matière de société civile et de liberté de la presse, qui entravent ses efforts de lutte contre la criminalité organisée. Bien que des cadres juridiques pour soutenir les organisations de la société civile, des réglementations trop restrictives compromettent souvent leur autonomie en les obligeant à s'aligner sur les priorités du gouvernement. Les acteurs non étatiques jouent un rôle essentiel dans la promotion de la transparence et responsabilité des gouvernements, en luttant contre la corruption et en dénonçant l'opacité des appels d'offres publics et les réticences à divulguer les avoirs. Les journalistes sont confrontés à la violence, à une surveillance accrue et à un harcèlement judiciaire, y compris par le recours à des logiciels espions, qui entravent la liberté des médias. La répression des médias s'est intensifiée à l'approche des récentes élections législatives, avec l'arrestation de journalistes couvrant la corruption et la fermeture temporaire de journaux, témoignant d'une dégradation des conditions d'exercice de la presse.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.